

## À propos de vous...

### 1. Votre nom :

### 2. Êtes-vous candidat indépendant ou représentez-vous un parti?

- Indépendant
- Action Gatineau

### 3. Dans quel district vous présentez-vous?

## Mise en contexte

Selon le rapport [L'état du vélo à Gatineau en 2015](#) de Vélo Québec, la ville de Gatineau comptait en 2015 plus de 150 000 personnes qui circulaient à vélo dans les voies cyclables et les rues. De ce nombre, plus de 91 000 cyclistes pédalaient sur une base hebdomadaire.

Le vélo est un mode de déplacement extrêmement bénéfique pour l'individu et pour la société :

- Les aménagements cyclables coûtent [une fraction du prix](#) des infrastructures routières à construire et à entretenir.
- Le vélo est un mode de transport extrêmement efficace dans les villes, où la place est limitée. Dans le même espace, on peut déplacer [7 fois plus de personnes](#) en vélo qu'en voiture. On peut aussi stationner 7 à 10 vélos dans une place de stationnement pour auto.
- Les cyclistes contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, la congestion et les nuisances sonores.
- Les personnes qui se déplacent à vélo sont en meilleure santé physique et mentale, contribuant ainsi à réduire les coûts du système de santé.
- Le vélo est aussi bon pour l'activité économique : les cyclistes dépensent plus dans les commerces de proximité et sont des travailleurs plus productifs. Les aménagements cyclables augmentent la valeur des résidences situées à proximité et permettent de retenir et d'attirer les jeunes travailleurs qui veulent de moins en moins dépendre de la voiture.

C'est pourquoi de [nombreuses études](#) recommandent aux villes d'encourager la pratique du vélo par des aménagements dédiés.

Pour que davantage de personnes considèrent la pratique du vélo, il faut que les itinéraires soient pratiques et directs, et que les aménagements soient sécuritaires. En particulier, il est démontré que les **bandes cyclables unidirectionnelles protégées**, sur rues mais séparées physiquement des voies automobiles, améliorent le sentiment de sécurité et augmentent de façon significative la pratique du vélo (de +20 % à +170 % la première année selon les cas). À l'inverse, certains aménagements présents ou prévus à Gatineau sont à proscrire, par exemple les bandes cyclables bidirectionnelles, qui sont déconseillées compte tenu des [problèmes potentiels aux intersections](#).

D'autres aménagements permettent aussi de sécuriser et de faciliter les déplacements à vélo, par exemple :

- le marquage de couleur aux intersections;
- les [sas vélo](#), ces boîtes vertes peintes sur la chaussée qui permettent aux cyclistes de se placer en avant des automobilistes au feu rouge et de franchir l'intersection de façon sécuritaire;
- les [feux synchronisés pour les cyclistes](#);
- l'interdiction du virage à droite au feu rouge aux intersections qui rencontrent des axes cyclables majeurs;
- les [stationnements sécurisés](#) et protégés des intempéries;
- ou encore les stations de réparation de vélo près des édifices municipaux.

Une [pétition](#) encourageant la Ville de Gatineau à mettre en place des aménagements cyclables plus sécuritaires pour ses résidents de tous âges et de tout niveau d'habileté a d'ailleurs recueilli près de 1 200 signatures.

#### 4. Êtes-vous favorable à l'introduction graduelle d'aménagements sécuritaires, tels que les bandes cyclables unidirectionnelles protégées et autres mesures mentionnées ci-dessus, afin de favoriser et sécuriser les déplacements à vélo?

Oui

Non

#### 5. Faites-nous part de vos intentions à ce sujet :

## Un budget à la hauteur des besoins et des ambitions de Gatineau

Le réseau cyclable de Gatineau repose actuellement en grande partie sur les sentiers récréatifs. Ces sentiers, utilisés par les promeneurs et les familles, passent largement en dehors des milieux de vie et ne sont pas adéquats pour les déplacements utilitaires à vélo, par exemple pour se rendre au travail ou faire des courses. De plus, beaucoup de liens sont manquants entre les différents sentiers ou pistes, comme le montrent les données recueillies pour la mise à jour du Plan directeur du réseau cyclable. Le réseau doit être complété et bonifié.

Cela demande des investissements significatifs, mais il est démontré que les aménagements cyclables ont un retour sur investissement variant entre 20:1 et 60:1. Plusieurs municipalités à travers le monde l'ont compris, notamment la Ville de Montréal qui investira 30 millions de dollars par année pour les cinq prochaines années dans ses aménagements cyclables. Cela équivaut à 18 \$ par habitant par année.

**Action vélo Outaouais recommande au minimum un budget équivalent pour Gatineau, soit 5 millions de dollars par année pour les quatre prochaines années**, au lieu des 3 millions par année investis ces quatre dernières années. Ce montant est jugé essentiel pour s'assurer que la Ville de Gatineau réponde aux nombreux besoins identifiés et qu'elle puisse atteindre et se maintenir dans le peloton de tête des "villes vélo" du Québec et en comparaison avec sa voisine, la ville d'Ottawa.

### 6. Quel budget annuel, en millions de dollars, seriez-vous prêt à dédier au développement du réseau cyclable?

**Veillez entrer un nombre uniquement (si vous souhaitez indiquer une décimale, veuillez la précéder d'un point plutôt que d'une virgule).**

### 7. Faites-nous part de vos commentaires à ce sujet :

## Votre appréciation du réseau cyclable de votre district

Vous avez rencontré les citoyens ces dernières semaines. Vous vous déplacez peut-être vous-même régulièrement à vélo dans votre district.

**8. Quelle est votre évaluation de la qualité du réseau cyclable dans votre district, en termes d'étendue, de liens entre les pistes et les corridors scolaires, du niveau de sécurité, etc.?**

**9. Que suggérez-vous comme améliorations?**

## Le vélo en toutes saisons

De plus en plus de personnes souhaitent pouvoir utiliser leur vélo à l'année. Environ 10 % des cyclistes à Gatineau et Ottawa, et 12 % à Montréal, ne remettent pas leur vélo l'hiver. À Montréal, le réseau blanc (c'est-à-dire déneigé) est de 395 km, soit la moitié du réseau cyclable. Il est de 40 km à Ottawa. **À Gatineau, aucune voie cyclable n'est déneigée.**

**10. Dans le but de favoriser les déplacements à vélo à longueur d'année, êtes-vous favorable au déneigement de 15 km de voies cyclables au minimum la première année de votre mandat, et de 5 km supplémentaires par année lors des trois années suivantes?**

Oui

Non

**11. Faites-nous part de vos intentions à ce sujet :**

**Merci beaucoup pour votre participation!**

Les réponses de l'ensemble des candidats seront mises en ligne sur le [site Web d'Action vélo Outaouais](#) au courant de la semaine du 18 octobre.